



# Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

*Le mémoire de l'Association Québécoise des  
Industries de Nutrition Animale et Céréalière*

*Québec, 29 août 2007*

**AQINAC**

Association Québécoise des Industries  
de Nutrition Animale et Céréalière



# Profil de l'AQINAC

---

- Représente l'ensemble des industries de nutrition animale et céréalière du Québec
  - Fondée en 1962
  - Près de 200 membres (fabricants d'aliments et négociants en céréales)
  - Dessert l'ensemble des productions animales (lait, porc, volaille)
  - Fournisseurs d'intrants, de biens et de services
  - 1 100 conseillers agricoles
  - 8 comités opérationnels (techniques)



# Profil de l'AQINAC

---

- Indicateurs économiques
  - Piliers économiques : 5 000 emplois au Québec
  - 4 630 000 tm équivalent en moulées complètes transigées dont 100 000 tm pour exportation
  - 2 milliards de dollars de volume d'affaires
  - 65 % de la transformation des principaux grains (maïs, orge et blé) destinés aux intrants québécois
  - 50 % de la production totale de porcs, volailles, dindons et œufs de consommation



# Profil de l'AQINAC

---

- 300 M\$ en investissements au cours des sept dernières années
  - ✓ Ressources humaines
  - ✓ Innovation et transfert technologique
  - ✓ Infrastructures de recherche
  - ✓ Programmes de qualité et de salubrité des aliments
  - ✓ Agroenvironnement
  - ✓ Nutrition, génétique et bien-être animal



# Les enjeux

---

- La mise en marché collective
- La gouvernance
- Le développement des ressources humaines
- La santé et les préoccupations des consommateurs
  - La sécurité alimentaire
  - La compétitivité



# La mise en marché collective

## *Le constat*

---

- Le cadre législatif régissant la mise en marché a été défini en 1956
- Monopole de l'UPA et de ses affiliés, appuyé par le gouvernement
- À quelque part, on a oublié que la mise en marché d'un produit doit s'articuler autour des besoins exprimés par les consommateurs



# La mise en marché collective

## *Le constat*

---

- Partage du point de vue de l'ALTA :
  - Faible reconnaissance de l'importance des transformateurs
  - Manque de flexibilité des outils de commercialisation
  - Déséquilibre du pouvoir décisionnel au niveau de la composition des régisseurs
  - Manque de neutralité dans les procédures d'appel sur les décisions de la RMAAQ



# La mise en marché collective

*Le constat*

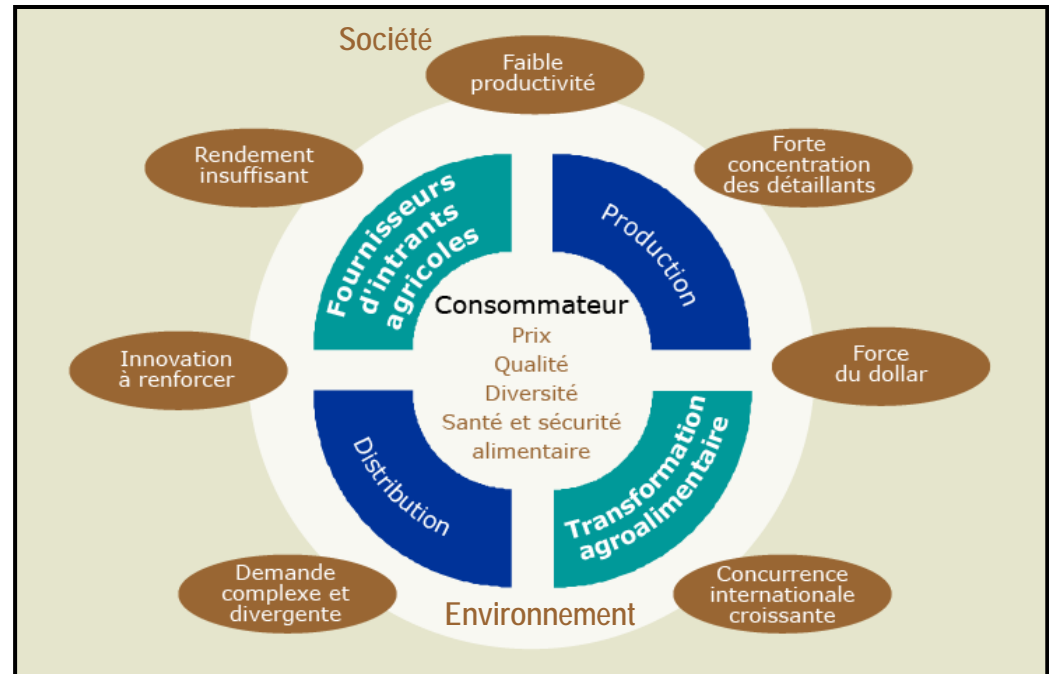
---

- Un système centralisé déficient :
  - Adaptation lente des organismes aux changements rapides sur les marchés
  - Méfiance prévalant dans les relations entre les organismes et les acheteurs
    - ✓ Mécanismes coûteux : litiges, arbitrages, longs processus
    - ✓ Aucune proactivité : un mode de confrontation plutôt qu'un mode de solutions

# La mise en marché collective

« Créer l'équilibre entre les forces en présence »

- Viser une approche basée sur la concertation et sur les chaînes de valeur





# La mise en marché collective

*« Créer l'équilibre entre les forces en présence »*

---

- Appui des recommandations de l'ALTA :
  - Reconnaissance de tous les acteurs
  - Établir un équilibre des forces
  - Nomination des régisseurs et neutralité de la RMAAQ
  - Faire appel au Tribunal administratif



# La mise en marché collective

*« Créer l'équilibre entre les forces en présence »*

---

- L'AQINAC recommande en plus :
  - La cogestion des mécanismes de mise en marché des produits agricoles
  - La création d'un groupe de travail représentatif des filières pour moderniser la Loi et ce, dès 2008
  - Que la Loi consentisse aux acteurs des industries agricole et agroalimentaire la liberté de choisir leur mode de mise en marché



# La mise en marché collective

*« Créer l'équilibre entre les forces en présence »*

---

- D'encourager l'entrepreneurship
- De développer le principe du gestionnaire de qualité :
  - ✓ L'équité et l'équilibre dans le rapport des forces économiques
  - ✓ L'écoute des besoins du consommateur
  - ✓ La croissance économique
  - ✓ L'innovation
  - ✓ Le rendement adéquat
  - ✓ L'environnement et la société



# La gouvernance

*Le constat*

---

- Extraits d'un texte de Pierre Fortin, L'actualité, 15 juin 2007

*« Il ne faut pas détruire le système, mais l'assouplir et l'adapter. Brasser un peu le monopole de l'UPA ferait du bien à tous, y compris à l'UPA elle-même. »*



# La gouvernance

*Le constat*

---

- Deux extraits du document de consultation de la CAAAQ

*« L'État a fait de l'UPA un véritable partenaire en lui confiant des responsabilités de gestion à La Financière agricole (FADQ) ainsi que dans les systèmes de mise en marché supervisés par la RMAAQ. »*



# La gouvernance

## *Le constat*

---

*« Plusieurs soulignent que la composition du conseil d'administration de la FADQ respecte mal les nouvelles règles de gouvernance énoncées dans la Politique sur la gouvernance des sociétés d'État,... certains questionnent la présence, au sein du conseil, d'un nombre élevé de représentants de l'UPA, soit 5 membres sur 11. »*



# La gouvernance

« *Libérez l'agriculture et l'agroalimentaire !* »

---

- Revoir l'équilibre de la représentativité des principales instances paragouvernementales
- Nommer un président d'allégeance neutre et pour les autres, assurer une représentativité équitable entre les producteurs et les transformateurs



# La gouvernance

« *Libérez l'agriculture et l'agroalimentaire !* »

---

- Laisser le choix aux producteurs agricoles d'adhérer à de nouvelles affiliations ayant un statut de représentativité reconnu par l'État



# Le développement des ressources humaines

*Le constat*

---

- Grâce aux investissements réalisés en R&D :
  - Les fermes ont la capacité de produire toujours plus et en qualité
- Ces investissements ont aussi permis :
  - Le développement de produits à valeur ajoutée tels que le lait *oméga-3*, les fromages fins, etc.
  - La production de viande de porc et de poulet «végétale»



# Le développement des ressources humaines

*Le constat*

---

- L'amélioration des performances animales :
  - ✓ Production laitière : 4 300 kg en 1974 à plus de 8 100 kg de lait/an/vache en 2004
  - ✓ Productivité par truie en production : 17,2 en 1983 à 23,2 porcelets en 2003
  - ✓ Conversion alimentaire chez le poulet de chair : 1,96 en 1984 à 1,71 en 2004



# Le développement des ressources humaines

*Le constat*

---

- L'Entente MAPAQ-UPA :
  - Remet en question le principe d'autonomie des entreprises agricoles
  - Fait que le MAPAQ n'est pas équitable envers les producteurs qui choisissent un service-conseil de l'entreprise privée
  - Ferait en sorte, si l'UPA était vraiment au service de tous ses membres, que tous aient accès à l'aide financière de l'État, peu importe les conseillers qu'ils choisissent



# Le développement des ressources humaines

*Le constat*

---

## Budget alloué à l'Entente MAPAQ-UPA pour la période 2005-2008

Intervenants	Gestion (M\$)	Environnement (M\$)	TOTAL (M\$)
MAPAQ + CSA	31,9	32,1	64
Producteurs agricoles	21,0	15,0	36
<b>TOTAL</b>	<b>52,9</b>	<b>47,1</b>	<b>100</b>

*Gestion = 19,3 M\$ CSA; F.M. max 10 % = 1,9 M\$ réseau*



# Le développement des ressources humaines

« *Les services-conseils : obtenir l'équité* »

---

- L'AQINAC est d'avis que l'État devrait prôner des principes d'équité, d'efficacité et d'optimisation de toutes les ressources disponibles et le respect des champs de compétence

# Le développement des ressources humaines

« *Les services-conseils : obtenir l'équité* »

- Les Rendez-vous AQINAC



- Une audience de 1 500 personnes en 2006, dont 30 % de producteurs et une majorité de conseillers agricoles



# La santé et les préoccupations des consommateurs

« *Exiger la réciprocité* »

---

- La sécurité alimentaire
  - Exiger la réciprocité
  - AQINAC supporte les recommandations de l'ALTA :
    - ✓ Assurer que les règles en termes d'étiquetage, de salubrité et de santé imposées aux produits québécois soient équivalentes à celles exigées des produits importés



# La santé et les préoccupations des consommateurs

« *Exiger l'harmonisation* »

---

- La compétitivité
  - Harmoniser les réglementations
    - ✓ Par exemple, au Québec, l'application du programme HACCP au niveau des meuneries et des lieux de fabrication commerciaux pour les aliments du bétail et de la volaille pourrait être supervisée par l'ACIA, en co-gestion avec l'industrie



# Des changements qui s'imposent

---

- Si le MAPAQ n'est pas en mesure de :
  - Revoir en profondeur la mise en marché collective sur la base des chaînes de valeur en respectant l'équité et l'équilibre dans le rapport des forces économiques en présence
  - Encourager d'entrepreneurship
  - Obtenir l'équité pour tous les acteurs dans le dossier des services-conseils



# Des changements qui s'imposent

---

- Exiger la réciprocité et l'harmonisation des réglementations dans les domaines de la production et de la transformation agroalimentaire (donner plus de ressources à TRANSAQ)
- Soutenir et d'assister la transformation agroalimentaire à la hauteur de son importance économique
- Assumer ses responsabilités et d'avoir le courage politique et administratif de vouloir changer l'état des choses



# Des changements qui s'imposent

---

- L'AQINAC envisagera sérieusement de se tourner vers le ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour y trouver soutien et assistance techniques et financiers, et pour lui permettre d'assurer son avenir et le plein développement de son économie



*Merci de votre attention*

---

*Des questions ?*